TOURNEFOU

CCPO

ACA

Association Tournefou

Résidence *Arbre*

Résidence de création - Land Art
Rémunérée (1 000 + 250 €)
Du 13 août au 13 septembre 2024
Date limite d'envoi de la candidature le vendredi 13 octobre 2023

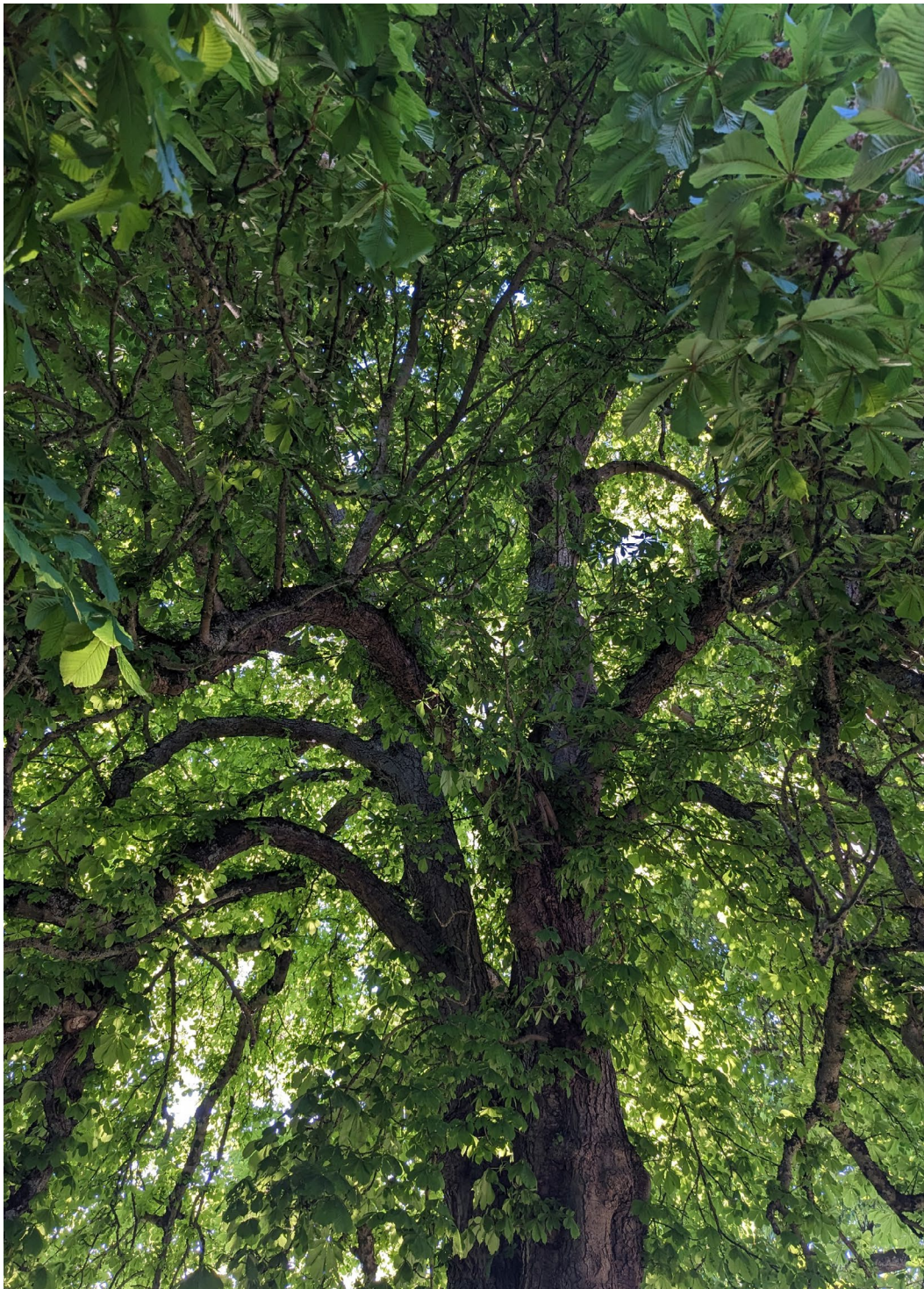

LA RÉSIDENCE

**L'Arbre, témoin historique, sujet d'observation scientifique,
pourvoyeur de médicaments, parfois refuge, source d'inspiration,
l'arbre constitue une véritable richesse, à la fois collective et intime,
qu'il nous revient de mettre à jour et de partager aux habitants de ce territoire,
comme aux personnes venues le découvrir.
Cette résidence se situe dans le territoire du pays d'Othe (Aube), riche en forêts.
Doté d'un circuit d'arbres remarquables, elle s'inscrit
en partenariat avec l'ACA dans le cadre de le Fête du Bois au Mineroy.**

PRÉSENTATION

Cette résidence invite l'artiste à créer une œuvre de Land Art sur le site du Minneroy.

Le Mineroy (Aube), création d'une œuvre pour la Fête du Bois le **8 septembre 2024**, fête qui célèbre la forêt et toutes les formes de vie qui y cohabitent, ainsi que le bois et tous les savoir-faire liés à cette ressource naturelle et indispensable aux terriens que nous sommes.

Photographies du parc du Mineroy en hiver.

Votre atelier et résidence se situe dans le parc du Tournefou.

Photographies du parc du Tournefou en été.

Les œuvres peuvent être pérennes ou éphémères, elles bénéficieront d'une visibilité en accès libre au public.

Elles devront utiliser les matériaux de la nature, particulièrement le bois, et devront répondre aux critères environnementaux. Les matériaux principaux, qui constituent majoritairement l'œuvre, sont à prélever sur place. Les prélèvements étant soumis à autorisation, si la quantité des prélèvements dépasse les capacités du lieu, il est possible d'en importer localement dans le respect des essences d'arbre ou des types de roches. Les matériaux de structure sont à limiter aux stricts besoins de construction : fixation, consolidation, ancrage. Ils ne doivent présenter aucun risque de pollution pour le milieu naturel (aucun produit instable susceptible de rejeter ses composés dans le milieu naturel, pas de peinture, ni de plastique). Des dispositifs de scellement en béton sont envisageables.

Des actions de médiation pourraient être proposées, elles feraient alors l'objet d'un contrat spécifique. Les œuvres devront être achevées à la date convenue.

Les artistes donnent accès aux droits photographiques des œuvres installées. Les organisateurs s'engagent à mettre en œuvre la promotion de l'événement (presse, documentation, site internet).

BUDGET

L'artiste bénéficie pour sa résidence au Tournefou :

Bourse de création (droits inclus)	1 000 €
Remboursement des frais kilométriques sur facture, forfait maximum	200 €
Remboursement de fournitures sur facture, forfait maximum	200 €
Atelier de médiation pour jeune public, forfait 5 heures	250 €

Total artiste : 1 650 €

L'artiste est reçu en pension complète (hébergement, repas…) et un atelier lui est mis à disposition.

Remarques :

L'artiste sera autonome sur la construction de son œuvre en matière de main d'œuvre, d'outillage, de déplacements et de transports de matériaux. Cependant une aide ponctuelle est envisageable. Une personne ressource sera à l'écoute des besoins ponctuels de l'artiste et sera chargée de la mise en relation avec les acteurs locaux.
L'artiste peut être accompagné d'un assistant mais les frais occasionnés par sa présence ne sont pas pris en charge par l'organisateur.
Des temps de rencontres et d'échanges avec le public pourront être organisés durant la résidence.
L'artiste s'engage à terminer son œuvre pour son inauguration le **8 septembre 2024** lors de la Fête du Bois. Il est tenu d'être présent ce jour là pour échanger avec le public autour de sa création.

CANDIDATURE

Envoi électronique :

Rédigé en français, le dossier sera adressé en version numérique uniquement, format PDF, un seul PDF par projet, 10 mégaoctets maximum, à l'adresse suivante :

residencetournefou@gmail.com, avec en objet la mention **« Arbre »**

Date limite d'envoi le vendredi 13 octobre 2023.

Le dossier comprendra les pièces générales suivantes :

- Curriculum vitae relatant le parcours artistique du candidat
- Coordonnées complètes du candidat : Pseudonyme éventuel / Nom / Prénom / adresse / numéro(s) de téléphone / adresse électronique / site internet / numéro d'adhérent à la Maison des artistes, Agessa ou équivalent pour les artistes étrangers / numéro SIRET ou équivalent pour les artistes étrangers
- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Assurance en responsabilité civile pour la période de résidence
- Références : une biographie synthétique, un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste, des photographies d'œuvres réalisées avec mention des titres, matériaux, date, lieu et dimensions. Dans le cas d'œuvres de collaboration, la part de création du candidat doit apparaître distinctement.

Les pièces spécifiques au projet des deux œuvres Land Art, au Mineroy et au Tournefou :

- Dossier illustré représentatif de la proposition artistique en situation permettant de visualiser les proportions de la création sur les deux sites proposés (dessins, croquis ou photomontages).
- Fiche technique détaillée comprenant notamment les dimensions envisagées / nature et quantité des prélèvements / principes de montage, fixation, ancrage et sécurisation / besoins en eau et électricité…
- Lettre d'intention exprimant la démarche artistique envisagée en adéquation avec l'appel à projet
- Tout autre information que l'artiste jugerait pertinente pour l'appréciation des qualités techniques et esthétiques et la mise en situation du projet qu'il propose.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Sélection des candidats :

Les candidatures seront soumises à un jury composé d'un représentant de chacune des structures organisatrices, d'experts et du conseiller artistique de l'association Tournefou. Le jury appréciera la qualité des œuvres présentées, leur valeur poétique, la cohérence de l'ensemble du projet, dans le respect de la charte d'engagement des artistes au Tournefou. Le jury pourra demander des informations complémentaires aux candidats.

Les décisions du jury sont sans appel, le lauréat sera informé directement par téléphone et courrier électronique au plus tard le **2 novembre 2023**. Toutes les autres candidatures étudiées recevront un courrier électronique.

CHARTE D'ENGAGEMENT DES ARTISTES AU TOURNEFOU

Trajet : ce qui importe n'est pas tant le projet, que le trajet.

L'engagement de tout être humain sur le chemin de la création fait de lui un nomade qui n'a de cesse de désirer l'inconnu, de risquer d'autres mondes que le sien. L'ascèse, le silence, l'ouvrage en travail est sans cesse remis en jeu, au risque de faire de la vie même de l'artiste l'enjeu. Son trajet, tracé tremblant de sa ligne dans l'espace apparent du vivant, ne souffre pas la détermination préalable du pas, mais s'opère dans un élan qui cherche son orientation. Il trace sans quadriller.

Toit : promesse faite aux voyageurs qu'ils trouveront un abri.

La résidence a vocation d'être un port d'attache, un foyer, une étape, un relais, un refuge pour ceux qui choisissent la vie d'artiste afin de les encourager à le devenir un jour. Le Tournefou est la maison de personnes à demeure qui tentent, saisons après saisons, de vivre ce qu'ils disent, déposant dans leur travail, les arbres, les fleurs et le bâti la marque de leur attention. C'est pour cette raison que le Tournefou est aussi une maison pour les habitants de passage. Ils sont invités à partager leur ardeur en art d'heure commune.

Paysage : qu'est-ce qu'un paysage, sinon une âme ?

Il est une page, blanche comme la terre calcaire de l'Aube. Ce paysage est d'abord un silence que les reliefs se gardent de brutaliser. C'est une terre qui peut se parer d'aridité pour mieux voir se tracer sur le sol la ligne de vol des oiseaux. Le passant se doit de ne pas salir les pas des autres par les siens, il regarde et se laisse étreindre par ce qui ne le connait pas encore : flaques d'eau, lignes, arbres, lumières, êtres humains. L'Aube est un territoire où les quatre éléments s'entrechoquent sans cesse, bouleversent notre cartographie du vivant, éprouvent en nous une mémoire vivace charriée par les cours d'eau, les forêts, traçant le sillon des champs, des vignes, exhumant les pierres en maisons.

Quotidien : s'occuper avec lui de ce qu'il nous révèle.

Le souffle ici ne vient pas de débats interminables, mais de la respiration accordée à chacune des lettres qui composent une journée afin de ne pas essouffler les mots. Le rythme est essentiel pour s'étonner des mystères quotidiens : les repas, les conversations, le repos, les lumières glissant sur la terre… L'inspiration vient d'une attention particulière portée à la manière de vivre le présent, d'être attentif à tout ce qui permet d'être pleinement là, ici et maintenant, sans faux semblants. Cela s'appelle du respect pour la vie, celle de toute vie au gré du temps qui passe sans jamais se perdre, mais qui nous égare parfois.

Fragilité : petit bout d'inquiétude par petit bout de quiétude.

Pour oser regarder, il faut avoir le courage de ses yeux. Être artiste, c'est tenir une qualité de relation à la matière, à la présence d'un autre vivant, qui ne se dévoile qu'au prix de la sincérité. Le doute, la fatigue, le « je ne sais plus », accompagnent toute vie et tout travail. Une veille est à garder pour ne pas malmener sa propre vulnérabilité.

Temps : le temps est un espace qui apprend à nager.

Du temps, le temps de faire un pas de plus sur le fil, la ligne tendue de l'existence, un pas risqué entre la chute et l'ascension. Il est urgent de s'éprendre du temps. Attendre, et se demander ce qui peut bien cheminer en nous pendant ce temps-là. Trouver un écho à toutes nos intuitions et nos ébauches de travail éparses, dans lesquelles nous essayons de naviguer. Le temps nous invite à une forme de patience devant ce qui échoue et que l'on recommence. Les échecs laissés sur le chemin sont aussi des étapes qui attendent un renversement du souffle, un pas.

Ligne : jusqu'au bout du geste

L'art réclame de la décision, c'est en tirant des lignes que l'on entre dans l'espace, que l'on fait l'expérience de la profondeur. L'artiste lance son trait à travers l'invisible pour découvrir le visible. Aller au bout du geste, c'est retirer celui qui est mauvais, assurer son effacement, ne garder que celui nécessaire à la ligne, gommer les ratures, accepter d'être jeté, mais de manière ajustée. Le geste n'est jamais aussi beau que lorsqu'il se retire, laissant à toucher-voir la trace, la mémoire vivante d'une encre couchée sur le papier, d'un négatif qui se révèle et se réveille après avoir baisé la lumière.

Lucioles : étincelles patientes de la lumière des êtres et des choses.

Le trajet accompli, l'idée initiale est devenue un ouvrage à l'œuvre. L'artiste offre au cours de la traversée l'expérience poétique d'une réalité profonde : il éclaire en nous ce qui le brûle. Tant qu'il y aura des personnes qui ne se précipitent pas pour parler à la place des choses et des êtres, il sera toujours possible de rendre la mémoire aux choses que nous rencontrons, d'ouvrir au voir et au toucher une nouvelle ligne tendue vers l'infini. La mission de l'artiste est de créer des liens qui délivrent.

MODALITÉS PRATIQUES

Situation

Le Tournefou se trouve dans le village de Pâlis (600 habitants), sur la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis, dans le département de l'Aube en région Grand Est, aux portes de la Bourgogne. Cet environnement harmonieux et silencieux est à 30 minutes de Troyes, à 1 h 30 de Paris ou de Reims. Le Tournefou est en lien avec des producteurs bio locaux. Le village dispose d'un café multiservices (débit de boisson, restauration légère, épicerie…), d'une boulangerie-pâtisserie, d'une brasserie artisanale, d'une agence postale… Dans le village voisin de Villemaur-sur-Vanne vous trouverez une épicerie, une boulangerie et un café brasserie. Les autres commerces (supermarchés, bricomarché, banques, poste, pharmacie…) les plus proches sont à Aix-en-Othe (à 8 km) où se tient un marché traditionnel le mercredi et le samedi sous la halle Baltard.

Accès

- Par la route : l'autoroute A5 sortie 19 Villeneuve / Vulaines, direction Aix-en-Othe / Troyes et avant Villemaur-sur-Vanne prendre à gauche direction Pâlis. Nous sommes juste en dessous de l'église. Prévenez-nous avant votre arrivée.
- En train SNCF : nous sommes à 30 minutes de la gare de Nogent-sur-Seine (ligne de Paris-Est à Mulhouse-Ville), à 35 minutes de la gare de Troyes (ligne de Paris-Est à Mulhouse-Ville), à 45 minutes de la gare de Saint Florentin Vergigny (ligne de Paris-Lyon à Marseille-Saint Charles) et à 50 minutes de la gare de Sens.
- En covoiturage Blablacar : avec un peu de chance, départ ou arrivée devant la porte, ou RV à Villemaur-sur-Vanne sur D660 ou sortie 19 sur A5 à l'espace de covoiturage.

Transport

Le village de Pâlis est situé dans la campagne, les transports y sont peu nombreux.
Vous pouvez vous rendre à Nogent-sur-Seine ou à Troyes :
- En co-voiturage selon les déplacements des habitants du Tournefou et en prévenant à l'avance
- En louant ou en ayant votre propre véhicule

Pour vous rendre à Villemaur-sur-Vanne ou Aix-en-Othe, vous pouvez utiliser les vélos mis à disposition sur place.

Ateliers

Située dans le prolongement d'une ancienne ferme champenoise du XVIII^{e} siècle, la ruelle des artistes comprend 5 ateliers modulables entre 22 et 57 m^2 au sol, et entre 3,50 et 5 m de hauteur distribués par une large galerie ouvrant sur un parc arboré. Chaque atelier dispose gratuitement d'une prise internet et de la wifi.

Matériel

Il vous est recommandé de venir avec tout ce qui est nécessaire à votre travail de création, ou de bien prévoir les délais nécessaires à la livraison de votre commande jusqu'à trois semaines). Mentionnez bien l'adresse complète pour une livraison en douceur… Le Tournefou est doté d'un atelier technique avec outillage, demander la liste si nécessaire.

Hébergement

- Soit dans un studio indépendant avec chambre. salle d'eau. salon. salle à manger et petite cuisine.
- Soit dans une chambre individuelle et une salle de séjour équipée d'une cheminée. petite cuisine et salle d'eau, à partager avec un autre résident.

Tous les artistes ont la responsabilité de garder leur chambre et les pièces communes propres. Les draps ou serviettes de bain seront fournis selon vos besoins. Une machine à laver est à votre disposition. Tout au long du séjour chacun veille à l'harmonie des lieux.

Une caution de 200 € est demandée.

Repas

L'ensemble de vos repas est pris en charge par le Tournefou :

- Petit-déjeuner mis à votre disposition.
- Le midi en semaine. un plateau (si besoin un pique-nique) vous est préparé. vous devrez le rapporter après votre repas, vaisselle nettoyée et séchée.
- Le dîner en semaine se prend avec l'équipe du Tournefou. L'horaire varie selon les saisons (entre 19 h 30 et 20 h 30). Il vous sera communiqué sur place pour la période de votre résidence.
- Le samedi et le dimanche. pour vos repas. les aliments vous seront fournis. à préparer par vos soins.

Si vous suivez un régime spécial. merci de nous l'indiquer avant votre arrivée.

Fin de semaine

Les week-ends sont des temps privilégiés de découverte, d'échanges, de rencontres. Les résidents pourront aussi participer aux diverses activités artistiques et culturelles proposées par l'association.

Invités

Le résident peut accueillir des visiteurs pendant son séjour, après s'être assuré que cela est possible auprès de la personne chargée de l'accueil.

Tarifs 2023 :

Nuit, par personne :	Été :	22,00 €	Hiver :	25,00 €
Taxe de séjour, par nuit et par personne :	Été :	0,55 €	Hiver :	0,63 €
Draps et serviette de toilette :	10,00 €			
Petit déjeuner :	4,50 €			
Déjeuner :	14,50 €			
Dîner :	14,50 €			

Respect des autres résidents et des lieux

C'est l'attention de chacun à chaque résident. à chaque habitant du Tournefou, aux biens matériels confiés qui garantit un séjour de qualité et fécond. N'hésitez pas à nous faire part du moindre problème rencontré. De même, dans ce souci de qualité de présence et d'attention à l'environnement. veillez à économiser l'énergie : éteignez les lumières et fermez les portes derrière vous, et n'oubliez pas de bien fermer les robinets.

Exigences techniques

Un certain niveau d'autonomie est attendu, mais surtout, n'hésitez pas à solliciter notre aide pour tout imprévu, nous y répondrons dans la mesure de nos possibilités. Il y a toujours un membre de l'association habitant sur place à qui vous pouvez vous adresser.